



CAVEIRINHA JIU-JITSU FAMILY FRANCE

CONTRAT D'ADHESION AU CLUB PRIVÉ « LOUCO JJ »
SAISON 2018/2019

Madame Mademoiselle monsieur (joindre 1 photo d'identité obligatoirement)

Nom : Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tel Mobile : Email :

Ceinture JJB : Barrettes : Poids :

COTISATION ANNUELLE :

-JJB ADULTES + CROSS TRAINING = 400€ + LICENCE CFJJB 35€

-JJB FEMMES + CROSS TRAINING = 200€ + LICENCE CFJJB 35€

-JJB ENFANTS = 125€ + LICENCE CFJJB 25€

-CROSS TRAINING = 200€

Activités choisis : BJJ adultes BJJ enfants BJJ femmes Cross Training

Début : Fin : 31 Aout 2019

JOINDRE UN CERTIFICAT MEDICAL :

**« APTÉ À LA PRATIQUE DU JIU-JITSU BRESILIEN, NO-GI ET DU CROSS TRAINING EN ENTRAINEMENT ET
COMPETITION »**

Bureaux directeur de LOUCO JJ : Président : Mr Philippe Tissot-Rosset

Trésorier : Mr Francisco Balula

CLAUSES DU CONTRAT D'ADHESION

1 : LOUCO JJ met ses installations à disposition du membre soussigné, selon les termes de son contrat.

2 : Le présent contrat est personnel et incessible.

3 : Par la signature du contrat, le membre reconnaît s'acquitter de sa cotisation dès son inscription et cela qu'il participe ou pas aux activités du club LOUCO JJ. Toute personne qui ne s'en acquittera pas sera facturer **10€/cours**

4 : Le membre soussigné certifie avoir fourni un certificat médical attestant d'aucune contre-indication à la pratique des sports dispensés à LOUCO JJ. Sans quoi il prend l'entière responsabilité de ce qui pourrait arriver de préjudiciable à sa santé.

5 : La responsabilité de LOUCO JJ ne pourra être engagée pour tout dommages, accidents, blessures subis durant les cours dispensés, ainsi que pour les vols commis dans les vestiaires et à l'intérieur des locaux.

6 : L'inaptitude à la pratique du sport ne peut en aucun cas faire l'objet d'un remboursement partiel ou total de la cotisation. En tout cas, le membre renonce à faire valoir tout droit de dédommagements pour l'avenir, en compensation des dommages subis et ce, quelles qu'en soit les raisons et la cause. Il est recommandé pour cela de souscrire une assurance « Responsabilité Civile ».

7 : Aucune absence quelque qu'elle soit ne donne droit à un remboursement total ou partiel de la cotisation.

8 : LOUCO JJ se réserve le droit de fermer la durant la saison, pour des circonstances exceptionnelles, telles que transformation ou réfection des locaux. Cette fermeture ne pourra être considérée comme absence et donc ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

9 : LOUCO JJ se réserve le droit d'exclure sans indemnité tout membre qui ne respecte pas les conditions d'hygiène et de propreté minimales pour une pratique collective du sport en salle (mains et pieds propre, ongles coupés, tenus d'entraînement propre,.....)

10 : LOUCO JJ se réserve le droit d'exclure du club tout membre dont l'attitude ou le comportement ne correspondrait pas à son éthique et/ou les règles de vie en société et ceci, sans dédommagements concernant sa cotisation.

11 : Les activités annexes (stages, formations ou autres) ne font pas partie de la cotisation LOUCO JJ de base ; elles doivent être réglées directement aux personnes responsables.

12 : Tout membre qui voudrait inviter une personne pour découvrir ou pour un cours d'essai doit en informer le bureau directeur de LOUCO JJ au préalable. L'invité sera sous la responsabilité du membre invitant.

13 : La carte de membre du club LOUCO JJ est obligatoire pour accéder à la salle, le membre en est responsable et devra la présenter à chaque fois.

14 : Des poubelles de tri sélectif sont installées dans les locaux, les membres s'engagent à respecter le tri et surtout à bien débarrasser leurs déchets à leur départ (bouteilles d'eau, gourdes, strap, pansements,.....).

15 : En signant le présent document, le membre atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de LOUCO JJ et s'engage à le respecter.

Lieu et date :

Signature du membre :

Signature du représentant légal pour les mineurs :